



Poser une journée d'absence après avoir travaillé quelques heures

Par xofocin

Bonjour à tous,

Je viens de m'inscrire sur ce forum pour un renseignement.

Hier j'ai débuté ma journée de travail et au bout de 4h de travail j'ai dû m'absenter pour récupérer mon fils malade à l'école.

Après visite chez le médecin, j'ai eu un certificat "enfant malade" pour cette journée.

Je l'ai donc transféré à mon employeur pour justifier mon absence pour ce jour là.

Comme j'ai un justificatif pour cette journée, qu'en est-il des heures effectués le matin. (sachant que je commence à 6h)

Puis-je les récupérer en crédit? ou sont-elles perdues?

Je vous remercie par avance :)

Cordialement,

Par janus2

Bonjour,

Ces heures ne peuvent pas être perdues, elles doivent vous être payées normalement. Tout travail mérite salaire...